

Les infos du CART



Ancien Régime

Liberté Égalité Fraternité

Lui : Tu sais, je vais souvent à la préfecture, pour les papiers et tout ça. Je vois écrit un peu partout : Liberté Égalité Fraternité. D'où ça vient ?

Elle : Ah, c'est la devise de la République Française. Elle résume les valeurs importantes du pays.

Révolution française

Lui : Et ça a toujours été ça la devise de la France ?

Elle : Oh non, pas du tout. Celle-là date de 1848. Mais pour la comprendre, il faut remonter encore plus loin dans le temps, à 1789, à la Révolution française.

Prise de la Bastille

Lui : Ah oui, j'ai entendu parler de ça : la prise de la Bastille, c'est ça ?

Elle : Oui, c'est le début, mais c'est une longue histoire. Déjà, jusqu'à cette époque, la France était un royaume.

Monarchie absolue

Lui : Avec un roi, comme en Angleterre ?

Elle : Oui, mais ce n'était pas n'importe quel roi. Contrairement au roi d'Angleterre, le roi de France avait tous les pouvoirs : le pouvoir de faire des lois, le pouvoir de les faire appliquer et le pouvoir de juger et condamner. C'est ce qu'on appelle une « monarchie absolue ».

Les trois pouvoirs

Lui : Mais ces pouvoirs là, ils existent dans tous les pays, non ?

Elle : Oui et non. Faire les lois c'est le pouvoir législatif, les faire appliquer c'est le pouvoir exécutif et juger et condamner c'est le pouvoir judiciaire. N'importe quelle société a besoin des trois. Mais la question, c'est qui les exerce, et au nom de quoi.

Concentration des pouvoirs

Lui : Qu'est-ce que tu veux dire « au nom de quoi » ?

Elle : Je veux dire : qu'est-ce qui rendait la concentration des trois pouvoirs légitime, donc acceptable par tous ? Une seule personne, le roi, avait tous les droits, disposait de tous les pouvoirs !

Pas d'opposition

Lui : Et tout le monde était d'accord avec ça ?

Elle : Eh oui ! pendant longtemps, personne ne s'y est vraiment opposé. Il y a bien eu quelques tentatives, mais globalement le régime est resté stable pendant des centaines d'années.

Monarchie de droit divin

Lui : Mais... pourquoi ?

Elle : Oui, c'est la question : au nom de quoi on accepte un pouvoir de ce type ? Ça peut être parce qu'on cède à la force pure, mais on voit dans l'histoire que cela ne dure jamais très longtemps. Chez nous, la monarchie absolue a duré plusieurs siècles. Alors, qu'est-ce qui a fait que, dans l'ensemble, elle a été acceptée ? Eh bien, c'est qu'en France, le roi était de droit divin. C'est-à-dire qu'il était considéré comme le représentant de Dieu sur Terre.

Dieu des chrétiens

Lui : Tu parles du dieu des chrétiens ?

Elle : Oui, pour la France c'est le dieu des chrétiens, mais on peut retrouver la même chose dans d'autres religions.

Chef des chrétiens

Lui : Mais les chrétiens, ils ont déjà un pape, qui est leur chef à tous !

Elle : Dans le cas du royaume de France jusqu'à la Révolution, le roi recevait son autorité directement de Dieu, sans passer par l'Église, ni par le pape. Donc, une monarchie absolue

qui a tous les pouvoirs terrestres, plus une monarchie de droit divin qui a tous les pouvoirs célestes... tu vois, c'est comme ça que le roi était au-dessus de tous : au-dessus du peuple, des princes et seigneurs du pays, au-dessus de l'Église, et même du Pape.

Tous croyants

Lui : Ok, je comprends. Mais quand même, il y a un problème. En France, est-ce que tout le monde a la même religion ?

Elle : À l'époque, oui, ou à peu près. La religion catholique était très importante et tout le monde croyait en Dieu, ou en tous cas, tout le monde obéissait aux ordres donnés au nom de Dieu. C'est pour cela que le roi était intouchable. Et c'est aussi ce lien direct avec Dieu qui lui donnait sa légitimité ; ce qui faisait qu'on ne contestait pas son autorité.

Mais alors, la Révolution ?

Lui : Bon, d'accord. Mais alors si le Roi ne pouvait pas être contesté, comment la Révolution a pu être possible ?

Elle : Ah ça faut demander au CART, ils savent tout ! Non, j'rigole. Je te raconterai ça la prochaine fois.

Liens utiles

- La petite histoire de la devise française ([info.gouv](#))
- Absolutisme ([wikipedia](#))
- Absolutisme et monarchie en France ([Hérodote](#))
- Absolutisme de Louis XIV : l'omnipotence royale ? ([les classes de la BNF](#))
- Définition du pouvoir absolu de droit divin par Bossuet ([Château de Versailles](#))